FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

Date : 26.02.2023

Rédaction :
Ludovic MEILLIER ***(Mail : cfa@ffbs.fr)***

BULLETIN CFA 2023B02

Vous pouvez retrouver ce bulletin et les précédents à partir du site fédéral.

SOMMAIRE

1. **FACTURATION SUR APPLICATION N2F**
2. **PROPOSITIONS ARBITRES INTERNATIONAUX 2024 SOFTBALL**
3. **FORMATIONS ARBITRES SOFTBALL**
4. **TENUES VESTIMENTAIRES**
5. **ASSIGNATIONS DES ARBITRES DE BASEBALL ET DE SOFTBALL**
6. **RÉCOMPENSES DES ARBITRES AU TITRE DE L'ANNÉE 2022**
7. **RECOURS**

N.B : Les liens hypertextes sont matérialisés en bleu-souligné.

Cliquer sur ce lien vous permet d'ouvrir la documentation s'y rapportant.

1. FACTURATION SUR APPLICATION N2F

Le Comité Directeur de la Fédération a défini, lors de sa réunion du 26 janvier 2023, le montant de remboursement des frais de déplacement ainsi que le montant des indemnités pour la saison 2023.

Une précision doit être apporté à la procédure de ***facturation sur l'application N2F*** dans le cadre d'une réservation de chambre double :

La chambre double doit être réservée et facturée par un seul arbitre qui devra de fait également couvrir le petit déjeuner de l'autre arbitre. Cela est prévu dans l'outil N2F qui permet de faire apparaître des invités afin d'augmenter mécaniquement le plafond. Les responsables de validation des factures vous seront reconnaissant de respecter et de fournir une facture d'hôtel nominative au nom de celui qui produira la note de frais dans l'outil.

Cette facturation sur l'application N2F concerne tous les championnats nationaux de Baseball, Softball et Baseball5.

Fabien Carrette-Legrand est désigné comme Manager N+1 pour l'approbation de premier niveau par la Commission Fédérale d'Arbitrage pour l'ensemble des 3 disciplines.

Les factures soumises sont ainsi vérifiées par le siège fédéral puis approuvées à plusieurs niveaux, par le représentant de la CFA pour approbation de 1er niveau, le Président de la Fédération pour approbation de 2ème niveau, puis le Trésorier Général pour approbation de 3ème niveau qui vaut demande de mise en paiement.

La mise en paiement est assurée par l'assistant administratif et comptable.

NB : Rappel des intitulés des titres et des analytiques à utiliser pour l'établissement des notes de frais sur l'outil N2F

D1 Baseball : ***« Arbitrage D1 Baseball – [Equipe recevante] vs [Equipe visiteuse] »***
- Thématique : ***Baseball (B)***
- Catégorie : ***Arbitrage (B2113)***
- Activité : ***Arbitrage (B21130)***
- Action : ***Division 1 et Challenge de France (B21132)***

D2 Baseball : ***« Arbitrage D2 Baseball – [Equipe recevante] vs [Equipe visiteuse] »***
- Thématique : ***Baseball (B)***
- Catégorie : ***Arbitrage (B2113)***
- Activité : ***Arbitrage (B21130)***
- Action : ***Division 2 (B21133)***

D1 Softball Féminin : ***« Arbitrage D1 Softball Féminin – [Equipe recevante] vs [Equipe visiteuse] »***
- Thématique : ***Softball (S)***
- Catégorie : ***Arbitrage (S213)***
- Activité : ***Arbitrage (S21300)***
- Action : ***Division 1 Féminin et Challenge de France (S21302)***

D1 Softball Masculin : ***« Arbitrage D1 Softball Masculin – [Equipe recevante] vs [Equipe visiteuse] »***
- Thématique : ***Softball (S)***
- Catégorie : ***Arbitrage (S213)***
- Activité : ***Arbitrage (S21300)***
- Action : ***Division 1 Masculin et Challenge de France (S21304)***

D2 Softball Féminin : ***« Arbitrage D2 Softball Féminin – [Equipe recevante] vs [Equipe visiteuse] »***

- Thématique : ***Softball (S)***
- Catégorie : ***Arbitrage (S213)***
- Activité : ***Arbitrage (S21300)***
- Action : ***Division 2 Féminin (S21303)***

D2 Softball Masculin : ***« Arbitrage D2 Softball Masculin – [Equipe recevante] vs [Equipe visiteuse] »***

- Thématique : ***Softball (S)***
- Catégorie : ***Arbitrage (S213)***
- Activité : ***Arbitrage (S21300)***
- Action : ***Division 2 Masculin (S21305)***

N2F
Efficient Expense Reports

2. PROPOSITIONS DES ARBITRES INTERNATIONAUX SOFTBALL - SAISON 2024

En accord avec le protocole instauré pour les arbitres de Baseball proposés à l'échelon international, le processus de proposition des arbitres de Softball amenés à officier à l'échelon international respectera les critères suivants :

- Les arbitres proposables devront avoir officié en championnat national masculin et féminin de façon régulière;
- Les arbitres proposables devront officié lors d'un challenge de France (maculin et/ou féminin);
- Les arbitres proposables devront suivre les programmes de formation continue mis en place par la Commission Fédérale d'Arbitrage;
- Les arbitres devront détenir une certification européenne ou devront s'engager à suivre cette certification.

En tenant compte de l'ensemble de ces critères, la Commission Fédérale d'Arbitrage proposera une liste qui sera validée au niveau fédéral avant diffusion aux instances européennes.

WBSC
EUROPE

3. FORMATIONS ARBITRES SOFTBALL

L'Institut National de Formation Baseball & Softball et la Commission Fédérale d'Arbitrage mettent en place un accompagnement modulaire des arbitres de Softball pour répondre au mieux aux objectifs et profil de chacun outre l'organisation des 2 formations diplômantes AF2S & AF3S.

Pour tenir compte aux mieux des contraintes individuelles, ces webinaires seront dispensés sur différents jours de la semaine.

Cliquer sur le lien de connexion pour inscription sur HelloAsso

Arbitres concernés

- Arbitre souhaitant actualiser ses connaissances : *arbitres officiants en D1/D2* (préparation saison) ou autre (formation continue).
- *Arbitre inscrit à la formation AF2 S ou AF3S* (formation diplômante) organisée par l'INFBS ce mois de mars (inscrits d'office, il n'est pas nécessaire de s'inscrire ici)

Modalités (Cf. Accompagnement modulaires des arbitres de Softball et webinaires de préparation pré-saison)

Modules :

- 5€ par module
- Sélection possible de 1 à 6 modules selon profil
- Même avec un seul participant le module sera réalisé.

Format :

- Webinaire
- Début à 20h00, fin au plus tard à 21h30
- Trois temps : rappels théoriques, questions/réponses et mini quizz en ligne facultatif.

Participation :

- La participation à un ou plusieurs modules est conditionnée par l'inscription au(x) module(x) et son(leur) paiement.
- Le lien de connexion sera envoyé le jour du module avec accueil en salle d'attente après la connexion

Institut National de Formation
Baseball - Softball

4. TENUES VESTIMENTAIRES

La boutique fédérale va prochainement être réassortie pour permettre à un plus grand nombre de pouvoir accéder aux tenues fédérales.

Un rappel est toutefois nécessaire en ce début de saison concernant le code vestimentaire des arbitres qui est défini par des textes officiels :

- code vestimentaire des arbitres de baseball
- code vestimentaire des softball

5. ASSIGNATIONS DES ARBITRES DE BASEBALL ET DE SOFTBALL

Les assignations des arbitres de Baseball & de Softball pour les divisions nationales feront l'objet d'une diffusion différente cette saison puisqu'elles ne seront plus couplées à la diffusion du Bulletin de la Commission Fédérale d'Arbitrage.

Ces assignations seront diffusées par mail à l'ensemble des acteurs concernés et seront consultables sur le site fédéral à partir des pages suivantes :

A - Assignations des arbitres de baseball

Vous retrouverez sur cette page les assignations pour les compétitions suivantes :

- Division 1
- Challenge de France
- Division 2
- Division 3
- Championnats nationaux jeunes

B - Assignations des arbitres de softball

Vous retrouverez sur cette page les assignations pour les compétitions suivantes :

- Division 1 Masculine
- Division 1 Féminine
- Challenge de France Maculin
- Challenge de France Féminin
- Division 2 Masculine
- Division 2 Féminine
- Open de France 12U & 15U

6. RÉCOMPENSES DES ARBITRES AU TITRE DE L'ANNÉE 2022

La Commission Fédérale d'Arbitrage adresse ses félicitations aux arbitres devant recevoir une récompense en regard de leurs performances sur la saison 2022 dans les différentes disciplines de l'arbitrage.
Ces récompenses seront remises lors de l'Assemblée générale de la FFBS le samedi 18 mars 2023 pour les mérites fédéraux et lors de l'Assemblée générale de l'Association Française du Corps Arbitral Multisports le vendredi 31 mars 2023 pour les trophées Arbitres/Officiels Elite et Espoir.

ARBITRES DE BASEBALL

- *Trophée AFCAM Arbitre Élite* : **Stéfan LARROQUE**
- *Trophée AFCAM Arbitre Espoir* : **Nathan POLIS**
- *Mérite fédéral* : **Dany MOULART**

ARBITRES DE SOFTBALL

- *Trophée AFCAM Arbitre Élite* : **Nicolas CRULLI**
- *Trophée AFCAM Arbitre Espoir* : **Florence SAUVAGE**
- *Mérite fédéral* : **François MAYS**

OFFICIELS DE BASEBALL5

- *Trophée AFCAM Officiel Élite* : **Ludovic MEILLIER**
- *Trophée AFCAM Officiel Espoir* : **Lilian SAYURI MIAGAWA**
- *Mérite fédéral* : **Jordane ODIN**

ARBITRES/OFFICIELLES FÉMININES

- *Mérite Gin BATS* : **Florence SAUVAGE**

JEUNES ARBITRES

- *Mérite fédéral* : **Marius BOULLE**

9. RECOURS

Tel que défini par l'article 86 du Règlement Intérieur – Édition du 19 mars 2022 de la Fédération Française de Baseball et Softball, les décisions de la commission peuvent donner lieu à un appel devant le Bureau Fédéral dans les conditions définies par ce dernier.
L'appel doit être formulé dans les dix jours de la notification de la décision attaquée, accompagné d'un chèque d'un montant correspondant aux frais d'ouverture de dossier et d'enquête.
L'appel doit être adressé au siège de la fédération sous pli recommandé.
(Lien : https://ffbs.fr/wp-content/uploads/2022/03/RI-CD-19.03.2022.pdf)

Merci d'assurer une large diffusion du présent Bulletin

Bonne préparation de saison !!!